2021-03-25 LR ILE DE FRANCE - Bureau Régional N°9

BUREAU RÉGIONAL N°9
Du 25 mars 2021 en visio conférence à 19h00

Nom	Prénom	Fonction	Adresse Mail	Présent	Excusé	Absent
ASSET	Astrid	Secrétaire Générale	aasset@basketidf.com	X		
ASSET	Laurent	Pôle Sportif régional	lasset@basketidf.com	X		
CABALLO	Philippe	Pôle Performance	pcaballo@basketidf.com	X		
DEVILLARD	Chantal	Trésorière Générale	cdevillard@basketidf.com	X		
DUDIT	Thierry	IRFBB	tdudit@basketidf.com	X		
DURAND	Marceau	Président	mdurand@basketidf.com	X		
LE BRIGANT	Gaëtan	Vice-Président	glebrigant@basketidf.com	X		
SEITE	Laurent	Pôle Citoyenneté et développement	lseite@basketidf.com	X		
SOUDANI	Djamel	Pôle Evènementiel	dsoudani@basketidf.com	X		

Assistent :

Nom	Prénom	Fonction	Adresse mail	Présent	Excusé	Absent
VALLEJO	Sandra	Cheffe de Cabinet	svallejo@basketidf.com		X	
BALLARINI	Ivano	Directeur Technique Régional	iballarini@basketidf.com	X		
OLIVERI	Michel	Resp. Technique Pôle Féminin.	moliveri@basketidf.com		X	
ROLLEE	Stéphane	Directeur Territorial	srollee@basketidf.com	X		

PROCHAIN BUREAU RÉGIONAL : le 12 avril 2021

OUVERTURE DE SÉANCE : Marceau DURAND

Point sur les licences au 22 mars 2021 :

	75	77	78	91	92	93	94	95	LIFBB
Juin 2016	6204	9468	10715	9344	9372	7116	8824	7553	68596
Juin 2017	6677	9786	10918	9659	9173	7038	9192	7824	70267
Juin 2018	6881	9445	10529	9361	9149	6646	8648	7524	68183
Juin 2019	6719	10440	10489	9321	8941	6733	8408	7580	68631
juin 2020	6921	9347	10717	9783	9126	6733	8446	8035	69108
Mars 2021	**4081**	**7047**	**9019**	**7572**	**6605**	**3448**	**5841**	**5841**	**49354**
%	-40,6	-24,2	-15,8	-22,3	-27,7	-48,4	-30,1	-30,1	-28,3
Écart	-2785	-2252	-1687	-2167	-2534	-3235	-2511	-2511	-19453

Licences FFBB : 492171 (dont 420199 licences compétition, soit -19,2 % (-99795))

Part Féminines / Masculins en Île-de-France :

	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020	
Hommes	52016	75,83%	53298	75,85%	52022	76,3%	50308	75,4%	52125	75,4%
Femmes	16580	24,17%	16969	24,15%	16161	23,7%	16410	24,6%	16983	24,6%

	2020-2021	
Hommes	37134	75,2%
Femmes	12220	24,8%

Comparatif des licences sur les LIGUES :

LIGUE	Compét.	Contact basket	Micro basket	Total
ARA	61549	8421		69970
PDL	57382	9684	8	67074
IDF	**49354**	**4894**		**54248**
NAQ	43347	9103	72	52522
HDF	37587	3062		40649
GES	32786	4013		36799
OCC	29116	6253		35369
BRE	27219	6263		33482
PACA	21881	5121		27002
NOR	18277	3444		21721
CVL	17243	4193		21436
BFC	12128	2650	1	14779
COR	643	321		964

Informations diverses du président

Pour la réunion de Zone Nord-Est, le 77, 91 et 94 ne se sont pas déplacés à Strasbourg pour diverses raisons. De même qu'ils n'ont pas pu bénéficier d'une visio.

Partenariat signé avec le Crédit Mutuel en présence du directeur général du Crédit Mutuel, mêmes dispositions que ce qui avait été proposé à hauteur de 5000 €, participation au Salon des Entrepreneurs, ouverture d'un compte-épargne de formation.

Visite au Comité Départemental de Seine et Marne de Marceau DURAND, Gaétan LE BRIGANT et Stéphane ROLLEE, de ce fait :

Attentes du CD77 : participations ou représentations de la Ligue aux animations Seine et Marnaises,

- Dons de goodies pour les tournées en milieu rural,
- Accompagnement dans la création de club,
- Participation à la journée de pré-saison.

Cercle des dirigeants : essentiellement sur les aides financières de la Ligue à destination des clubs. Dans l'ensemble les propositions de la Ligue sont plutôt bien acceptées par les participants.

Réunion avec la FFBB : décisions sportives, championnats : aucune montée aucune descente.

- Championnat de France la FFBB étudie 4 critères
- Un ranking sur les 3 saisons précédentes
- Le modèle économique
- Implication territoriale
- Ecole mini basket, école d'arbitrage …
- Assurance : réflexion sur la prolongation de l'assurance des licences au-delà de la date butoir de fin juin.
- Aide financière 5 millions d'euros par la FFBB et 7 millions au global pour les Ligues et Comités Départementaux soit 12 millions d'euros au total pour les clubs.
- Abandon du remboursement de la licence par le licencié : le club doit faire un CERFA pour que cet abandon soit considéré comme un don.
- Tarifs 2021/ 2022 pas d'augmentation.
- Le montant de la dotation PSF pour la saison 2021/2022 sera en augmentation de 31%.

POINT N°1 : Chômage partiel : Marceau DURAND

Continuité ou pas du chômage partiel ?

Décision du Bureau

Le Bureau décide de prolonger le chômage partiel pour le mois d'avril 2021, mais en modifiant quelques critères :

Pour Soraya LE MAB : passer à une journée de télétravail par semaine pour lui permettre de revenir progressivement.

Pour Anne-Gaëlle BRIAND et Sylvie GUET : passer à 3 jours de chômage partiel par semaine.

Pour les autres collaborateurs pas de modifications.

POINT N°2 : Séminaire LIFBB : Marceau DURAND

Suite à l'annulation, plusieurs questions se posent :

- Faut-il le maintenir ? *OUI*
- Quand ? *Dès que la situation sanitaire nous le permettra.*
- Comment ? *En présentiel*
- Sous quelle forme ? *Regroupement des élus et des collaborateurs.*
- À quel coût ? *Pour un budget de 16 000€*

POINT N°3 : Aides financières : Chantal DEVILLARD

Pour le fonds demandé sur décembre, l'attestation de la trésorière ne suffit pas. Une attestation et les balances des produits sont nécessaires : ces éléments ont été demandés à notre cabinet comptable en lien avec la trésorière. (Post réunion, ces documents ont été produits et transmis aux impôts). Pour les demandes de fonds sur 2021, certains critères sont plus difficiles à remplir pour la Ligue comme la nécessité que la fermeture des locaux soit effective sur tous les jours du mois. Dans le cas contraire, si la fermeture est partielle comme c'est le cas pour la Ligue avec le fonctionnement des pôles, il est obligatoire de présenter une baisse du CA de 50%. Cela n'est donc pas possible en ce moment, et c'est pourquoi, aucune demande ne sera faite pour janvier, la date limite étant le 31 mars. Pour les prochains mois, nous attendons d'éventuelles modifications des critères et nous referons des demandes en collaboration étroite entre la trésorière et le cabinet comptable de façon à avoir plus d'assurance de réussites dans l'établissement des dossiers.

Pour les aides aux clubs, celles-ci seront traitées en mai-juin pour les engagements après relances des clubs n'ayant pas payé. Pour les licences, nous attendons la facturation de la FFBB et nous établirons la facture aux Comités en conséquence. Les tarifs sur FBI seront également modifiés dès que la FFBB aura mis à jour ses propres tarifs. (post PV la mise à jour FBI a été faite le 01/04/21)

POINT N°4 : Décisions Fédérales : Laurent ASSET

Suite à donner au niveau sportif, pas de compétition, le seul basket autorisé pour le moment se joue en extérieur et sans contact.

POINT N°5 : Caisse de péréquation : Chantal DEVILLARD

Traitement de la caisse de péréquation : on rembourse l'intégralité de la caisse.

Devons-nous également ne pas demander aux clubs qui ont été arbitrés le montant de indemnités d'arbitrages soit 4 974€.

Décisions au Bureau

Pour le remboursement intégral frais compris unanimité du Bureau.

Pour les indemnités d'arbitrages le vote est : 5 pour, 4 contre.

Décision : les indemnités ne seront pas réclamées.

POINT N°6 : Equipe Régionale de Développement : Laurent SEITE

Retour sur les deux premières réunions. Nous avons décidé de faire une réunion afin de recenser toutes les propositions du « retour au jeu » des Comités Départementaux pour laquelle un compte rendu sera fait (Stéphane ROLLEE). Nous coordonnons les activités des CD : le planning est à réaliser (Olivier GOMBERT).

Prochain thème à définir :

- Radicalisation
- Citoyenneté
- Basket Santé
- Basketonik
- Autres …

POINT N°7 : Procédure de suivi scolaire des polistes : Philippe CABALLO

Un garçon ne sera très certainement pas conservé l'année prochaine suite à son comportement et sa scolarité compliquée.

Le CD 91 a apporté une aide à tous ses polistes à hauteur de 500€ par poliste (4 polistes) soit 2000€. A l'opposé, le CD 94 n'a même pas répondu à la sollicitation écrite d'une famille. Celle-ci a pu bénéficier d'une bourse de 600€ du Club des Internationaux (remise le 16 mars par Michel RAT au CREPS)

POINT N°8 : Procédure des ordres de mission pour les bénévoles : Astrid ASSET - Pièce jointe N°1 et 2

Il est demandé de retirer le menu déroulant pour les noms et prénom afin de faciliter la saisie pour les bénévoles intermittents.

POINT N°9 : TIL U15

8 équipes, plus ou moins 150 personnes, Test PCR 48h avant pour tout le monde les 24, 25 et 26 avril.

Arbitres désignés par la FFBB, OTM et Statisticiens à la charge de la Ligue, refacturation après coup aux Comités. Djamel SOUDANI est en charge des désignations des statisticiens.

Chef de délégation : Philippe CABALLO devra faire un test PCR également avant le départ.

POINT N°10 : Validation des PV : Astrid ASSET

Pièce jointe N°3 : 2020-12-14 IDF PF CR CTR du 14 décembre 2020 VFin
Pièce jointe N°4 : 2021-01-11 IDF PF CR CTR du 11 janvier 2021 VFin
Pièce jointe N°5 : 2021-01-18 IDF PF CR ETR 18 janvier 2021 VFin
Pièce jointe N°6 : 2021-02-08 IDF PF CR CTR du 08 février 2021 VFin
Pièce jointe N°7 : 2021-03-01 IDF PF CR CTR du 1er mars 2021 VFin
Pièce jointe N°8 : 2021-03-08 IDF PF CR ETR 8 mars 2021 VFin
Pièce jointe N°9 : 2021-03-22 IDF PF CR CTR du 22 mars 2021 VFin

Décision du Bureau

Validé à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES

Marceau DURAND : Procédure de modification des mots de passe des adresses basketidf.com ?

Extension des licences loisirs est traité comme une licence Séniors.

NOUVELLES DISPOSITIONS FINANCIERESPART LIFBB

Licences BASKET Adhésion à un club	Part LIFBB
SOCLE = Adhésion au club	**3,80 €**
Extensions compétition à RAJOUTER au SOCLE	
Extension Joueur compétition U19 et plus	**2,08 €**
Extension Joueur compétition U16 à U18	**4,16 €**
Extension Joueur compétition U12 à U15	**2,56 €**
Extension Joueur compétition U7 à U11	**1,44 €**
Extension Joueur Entreprise U19 et plus	**6,56 €**
Extension Joueur Loisirs U19 et plus	**3,76 €**
Extension VxE (Santé, Inclusif, Tonik) U18	**0,00 €**
Extension VxE (Santé, Inclusif, Tonik) U19 et plus	**0,00 €**

Laurent ASSET a une demande du CD 91. Ce dernier souhaiterait que la facturation des engagements Jeunes Elite et Promo se fasse au CD plutôt qu'aux clubs, Chantal DEVILLARD indique que c'était déjà le cas la saison dernière et qu'il n'y a aucun problème le Comité devra en faire la demande en début de saison.

Stéphane ROLLEE : Pour la saison 2021-2022, que pensez-vous de ne pas faire payer les recyclages (arbitres, OTM, techniciens) pour ceux qui ont été recyclés en 2020-2021 en raison de la non-activité totale ?

Les membres du Bureau présents seraient plutôt favorables : demande de chiffrer cette action pour étude au prochain Bureau.

Fin de la séance 23H00.

La Secrétaire Générale
Astrid ASSET
(signé)

Le Président
Marceau DURAND
(signé)